Fourmies le mag

Le magazine municipal de la Ville de Fourmies / N°1 / Janvier 2015

Entreprendre et réussir

Ville de FOURMIES

Pages 10-11

DOSSIER

La SOPHROLOGIE dans nos écoles



Retrouvez toute l'info sur : **www.mairie-fourmies.fr**

COMMERCE P.6



SÉCURITÉ P.9



AGENDA P.16-17



CULTURE P.20



Fourmies bouge, change, rayonne…

L'origine du nom de la ville proviendrait du mot « FORMEIAS » qui signifierait marécage dans la vallée de l'Helpe Mineure ».

C'est en 1106, que l'on commence à parler de « FORMIES » pour être connue au XVIII[e] siècle sous la dénomination définitive de FOURMIES.

Et pourtant, au début du XIX [e] siècle de cet environnement naturel et économique difficile, des hommes pensent, réfléchissent et s'investissent sur ce territoire. FOURMIES connaît alors un réel essor économique pendant près de 80 ans !

Aujourd'hui, c'est à notre tour, FOURMISIENS, de nous mobiliser pour notre ville !

2015 sera l'année de ce renouveau.

Pour cela nous travaillons à la nouvelle image de FOURMIES. Cette identification passe par la diffusion du nouveau logo.

Un logo qui se veut moderne et dynamique. Tourné vers les entreprises, vers l'attractivité économique. À travers lui, vous y retrouverez un territoire marqué par un « F » fort.

Les couleurs rappelant celles de l'industrie, mais également l'emprunte et la volonté de développement de l'économie et du tourisme.

Un slogan invitant à entreprendre et à réussir. Nous disposons pour cela de tous les atouts.

Ce logo sera diffusé très largement à l'extérieur du territoire. C'est tous ensemble en portant nos nouvelles couleurs que nous impulserons ce nouvel élan à FOURMIES.

Fourmies
Entreprendre et réussir

Entreprendre et réussir
Ville de
FOURMIES

ÉDITO



Nous voici d'ores et déjà en 2015. Les fêtes de fin d'année sont encore dans toutes les têtes. Les nouvelles illuminations, les nombreuses manifestations, les diverses animations ont attiré un public record. De très nombreux visiteurs extérieurs sont venus partager avec les Fourmisiens la magie des fêtes de Noël. Ils sont tous repartis avec une nouvelle image de notre ville.

Une nouvelle image... Nous y travaillons. Nous l'avions dit : nous refusons cette fatalité du déclin. FOURMIES peut, et doit redevenir dynamique, ambitieuse, attractive, volontariste.

C'est dans cet esprit que vous découvrez pour la première fois notre nouveau logo, plus moderne, qui donnera une image plus actuelle à notre cité. Approuvé par la Commission communication, telle une marque, il diffusera à l'extérieur notre volonté de renouveau.

Toujours en termes de communication, FOURMIES dispose d'un nouveau site Internet. Dépassé, l'ancien ne répondait plus aux besoins d'une ville de 13 000 habitants.

Plus accueillant, simple d'utilisation, il vous apportera toutes les informations utiles et sera adapté au Smartphone. Vous pourrez également répondre à des sondages et ainsi donner votre point de vue sur les sujets de la vie de votre ville. C'est dans ce contexte que certaines actions, annoncées dans notre programme de campagne, vont être mises en place dès le début de l'année.

Le Pass'Permis va être proposé aux jeunes les plus démunis. Le principe s'inscrit dans une démarche citoyenne de réciprocité : en contrepartie d'un financement, le bénéficiaire devra effectuer des heures au sein des services de la ville de Fourmies.

Le conseil municipal des jeunes va être créé pour les impliquer dans une démarche démocratique.

La vidéo-protection va être installée dans les zones les plus sensibles.

Beaucoup d'entre vous ont déjà appris cette nouvelle capitale pour FOURMIES. En accord avec l'ARS, une directrice à temps complet a été nommée à l'hôpital. M^me^ HENNION a pris ses fonctions le 7 novembre dernier. Cette nomination va permettre de rendre les services plus efficaces et de nous rassurer quant à l'avenir de notre hôpital.

D'autres projets à plus long terme ont été présentés aux vœux. J'aurai l'occasion de les évoquer dans nos prochains bulletins.

Vous le constatez : l'évolution de notre ville se concrétise. C'est avec vous, tous ensemble, que nous changerons l'image de FOURMIES.

Je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de sérénité et de paix pour cette nouvelle année.

Mickaël Hiraux - Maire de Fourmies
1^er^ Vice-Président de la Communauté de Communes Sud-Avesnois

RETOUR EN IMAGES



Cérémonie le matin et feu d'artifice le soir du 11 Novembre, un moment très émouvant et culturel :

La ville de Fourmies a organisé une cérémonie le matin avec les enfants des écoles primaires de Fourmies qui ont chanté la Marseillaise et, un chocolat chaud et une brioche leur ont été offerts. En fin de journée, la ville de Fourmies à décidé de commémorer le centenaire du début de la Première Guerre mondiale en faisant un spectacle pyromélodique sur le thème des 4 années de cette guerre en mettant en valeur la mairie sous nos couleurs bleu blanc rouge, le tout accompagné d'un magnifique bouquet final sur la Marseillaise.



Halloween :

C'est avec un décor plus vrai que nature, brouillard, momie et toile d'araignée géante que les Fourmisiens ont été accueillis pour le 1er repas d'Halloween à la salle de bal du Théâtre de Fourmies. Avec 300 inscrits, la salle de bal fut remplie de personnages très bizarres, car une immense majorité des participants s'étaient déguisés pour l'occasion. La soirée proposait des animations telles que, le concours du meilleur déguisement et fût animée par « Falko Animation ». Pour la modique somme de 12 euros, avec, au menu : une entrée, un plat et un dessert, les participants sont repartis avec de très bons souvenirs de la soirée et reviendront encore plus nombreux l'année prochaine.

Bal de la Sainte-Catherine du 30 novembre 2014 :

C'est avec joie et bonne humeur que 150 personnes sont venues au bal de la Sainte-Catherine, animé par le groupe Quadryphonie et avec la participation du club de danse DoReMiKa. Des mignardises et kirs Royaux ont été offerts par la Mairie de Fourmies pour les participants.

Lâcher de ballons à libération le 31 août 2014 :

C'est avec beaucoup d'étonnement que des ballons sont arrivés à Mons en Belgique, mais aussi dans la Meuse et à Verdun. Les 3 gagnants dont les ballons ont parcouru le plus de kilomètres ont été récompensés.

1er **Luigi Noël** parcours du ballon 523 km arrivé à Faas-Fee Schweiz en Suisse.

2e **Jules Pelletier** parcours du ballon 410 km arrivé à Kyburg Buchegg en Suisse.

3e **Lola Demeire** parcours du ballon 389 km arrivé à Courchapoix en Suisse.

Le maire a souhaité récompenser ces 3 enfants âgés de 4 à 7 ans en leur offrant un cadeau.



Concours de belote :

Cet événement a rassemblé un très large public autour du premier concours de belote organisé par la ville de Fourmies. Ce sont 26 binômes qui se sont affrontés tout au long de la journée avec en récompense, des bons d'achat et des paniers garnis pour les 5 premières équipes (avec la participation de DOREMIKA pour la vente de gâteaux faits maison, de tarte, de café…).



Fourmies :
Capitale de Noël dans l'Avesnois en 2014



Pour cette 12e édition du Marché de Noël, la Ville de Fourmies a revu toutes les animations et l'organisation de ce dernier. Ce n'est pas moins de 80 chalets (20 chalets supplémentaires) qui se sont retrouvés sur la Place Verte pour vivre au va-et-vient des visiteurs venant parfois de très loin, de Charleroi, de Saint-Quentin et même de Paris. Depuis plusieurs années, le Marché de Noël n'avait pas eu la chance d'avoir un vendeur de châtaignes chaudes et pourtant cette année, pour la 12e édition, ce dernier en a vendu pas loin de 60 kilos, au grand bonheur de vos papilles. Il y avait des fabricants de jouets en bois, viticulteur, vendeur de bijoux, graveur sur verre, vendeur de foie gras maison, de pain d'épices, mais aussi de vin chaud, de nougat, de gaufres, de crêpes, etc. Des pistes de luge étaient aussi présentes sur le marché, un manège, des balades en calèche accompagnées du Père Noël, des cracheurs de feu, une Mère Noël sculptrice de ballons, le Père Noël et Saint-Nicolas, un spectacle de Noël des Pascrecelles, un stand de fabrication de boules de Noël ainsi qu'une immense et magnifique parade de Noël ont rassemblé pas moins de 10 000 personnes. Avec le traditionnel feu d'artifice en clôture sur le thème de Disney. Rendez-vous l'année prochaine pour un Marché de Noël encore plus féérique !





La patinoire en centre-ville :

C'est sous une averse de neige et en présence des mythiques personnages de Disney (Mickey et Minnie), que notre maire Mickaël Hiraux a inauguré la patinoire. 2700 personnes et 300 élèves se sont ruées pendant 10 jours sur la patinoire. Les bénéfices sont reversés au Téléthon.

Saint-Sylvestre :

Pour la 1re fois de son histoire, la ville de Fourmies organise le repas de la Saint-Sylvestre à la salle de bal du théâtre Jean Ferrat. C'est en 3 jours à peine que 300 places se sont vendues. C'est une très belle réussite pour cette 1re édition.

Le conseil municipal des jeunes :

Ce sont 120 jeunes candidats dans les 4 collèges de Fourmies (Juliot Curie, Léo Lagrange, Camille Claudel et Saint-Pierre) qui se sont portés volontaires pour siéger au conseil municipal des jeunes. Voici les 5 étapes pour les candidats : • **1re étape :** jusqu'au 18 octobre, date des vacances de Toussaint : temps de présentation aux professeurs d'éducation civique et aux élèves. • **2e étape :** du 3 au 14 novembre : temps pour se déclarer candidat et pour s'inscrire sur les listes électorales **3e étape :** du 17 novembre au 7 janvier (5,5 semaines de cours) : temps de campagne électorale. • **4e étape :** du 8 janvier au 16 janvier (6 jours de classe) : élections au sein des collèges (une journée différente dans chacun des 4 collèges) • **5e étape :** le samedi 24 janvier au matin à la salle des fêtes : installation du conseil.

Le Pass'Permis :

Les critères ? Le nombre ?
Les conditions ?

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable de mobilité pour l'accès à l'emploi ou la formation des jeunes. Il contribue à la lutte contre l'insécurité routière, qui constitue la première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans. Passer le permis nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles. Pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, la Ville de FOURMIES va mettre en place début 2015 un dispositif de « bourse au permis de conduire » ou « Pass'Permis ».

En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à s'investir auprès de la commune de Fourmies, ou de l'un de ses établissements publics, durant un nombre d'heures correspondant au coût réel que la commune engagera pour le financement du permis. Cela représente 2 semaines de travail (70 heures).

Cette bourse s'adresse à un nombre limité (entre 12 et 15 jeunes par an) et sera attribuée selon les modalités techniques et financières suivantes :

- Les jeunes de FOURMIES âgés de 18 à 30 ans, souhaitant bénéficier de cette bourse rempliront un dossier de candidature, dans lequel ils expliciteront précisément leur situation familiale, sociale, scolaire, professionnelle, et leurs motivations pour l'obtention du permis de conduire.
- Ce dossier sera étudié par une commission technique, composée d'élus, de techniciens et d'acteurs locaux qui émettront un avis sur chaque candidature et entérinera la liste des bénéficiaires.
- La Ville prendra en charge intégralement le coût du permis, dans la limite d'un forfait de base, qui sera attribué selon les critères suivants :

- financiers : portant sur les revenus personnels du candidat et selon la situation familiale ;

- d'insertion : prenant en considération le parcours du postulant, sa motivation réelle, l'appréciation de la situation sociale ainsi que la nécessité de l'obtention du permis de conduire;

- d'action citoyenne : tenant compte de la motivation du candidat à s'investir dans la collectivité.

COMMERCE

A vos côtés pour réussir!

La nouvelle municipalité a pris à cœur de soutenir et dynamiser le commerce du centre-ville.
Cette fin d'année 2014 a vu l'ouverture dans Fourmies Centre du premier commerce éphémère avec « Jouet Prix Bas » qui a profité du déménagement de « Télécom1 » au n°19.
De nouvelles enseignes vous accueillent comme : « **American Pizza** », « **Passion Vape** », le restaurant « **La Paillote** » et une épicerie sandwicherie « **La Fourmisienne** ». Nous souhaitons bonne chance à ces entrepreneurs qui font vivre le cœur de la cité. L'offre du centre-ville est encore insuffisante, on y travaille avec la FAC.
Une idée, une remarque constructive, un rendez-vous... **Contactez-nous au 03 27 59 69 61**









ATOUT CŒUR AVEC LE TÉLÉTHON 2014

Un grand merci au nom de la municipalité à toutes les associations ayant participé à cette édition 2014 du TÉLÉTHON qui a fait son retour après 6 années d'absence. Quel élan de solidarité et de générosité en concertation avec les forces vives du tissu associatif local.

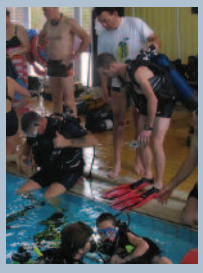
Pas moins de 17 associations sportives ont tenu le haut de cette affiche solidaire en vendant 600 peluches au profit du TÉLÉTHON avec quelques moments forts : Comme la confection par l'Institution SAINT-PIERRE de FOURMIES d'une bûche géante de 33 mètres de long, mais aussi, des spectacles de danse, de musique sous un chapiteau bondé, de la restauration et bien d'autres activités comme des baptêmes de plongée.

Merci encore à toutes les associations pour cet élan de solidarité, le chèque a été remis au TÉLÉTHON le 12 janvier.

Merci également au Service Animation de la Ville, qui a reversé intégralement le montant des entrées de la patinoire au profit du TÉLÉTHON.







QUELQUES DATES IMPORTANTES À NOTER SUR VOS AGENDAS

Les Samedi et Dimanche 17 et 18 janvier 2015 : sur le site des verreries : Organisation du Championnat National UFOLEP de Cyclocross par l'UVF avec un plateau d'environ 600 coureurs, voire plus. Nous sommes sûrs que cette édition 2015 tiendra toutes ses promesses, tant par le nombre de participants que par la qualité et le sérieux de toute l'équipe UVF et de son président ANDRE PRISSETTE, et il en va de même pour les services techniques de la ville.

Le Dimanche 25 janvier 2015 : Organisation par le CAF des Championnats RÉGIONAUX de Cross Country. Là aussi, un nombre impressionnant de participants est attendu sur le site des verreries (environ 1200) et nous sommes sûrs que le Président Fabien MARIEZ et toute son équipe seront à la hauteur de l'événement.

Ce ne sont que quelques exemples de manifestations, mais il faut savoir que tous les jours, toutes les associations œuvrent grâce à leurs bénévoles à l'épanouissement et l'équilibre de nos sportifs. Bientôt à découvrir à la salle de sports JEAN JUGE : le nouveau mur d'escalade. **À TOUS, BONNE ANNÉE SPORTIVE 2015**



Le plan déneigement de la ville de FOURMIES est activé !

Le froid revient, et en cette période, il convient d'anticiper les intempéries. La ville de FOURMIES a à sa charge la mise en sécurité de 57 km de voiries, et l'hiver de 2010 est encore dans les mémoires.

Ce plan déneigement comprend une mise en place des équipes des services techniques dès 22h00. Les bulletins météo sont surveillés de près, afin d'avoir un maximum de réactivité.

Des lieux prioritaires !

La neige et le verglas ne doivent pas entraver la circulation des véhicules de secours. Les bâtiments prioritaires au déneigement sont : l'hôpital, la maison de retraite, les écoles, la gendarmerie, le centre de secours des pompiers, la maison de la petite enfance…

Le plan déneigement se décompose en 3 niveaux d'alerte !

Niveau 1 :

Un camion procède au salage des routes et passe la lame.

Niveau 2 :

La flotte d'engins de déneigement sort, le personnel décale pour déneiger les bâtiments prioritaires.

Niveau 3 :

Les routes extrêmement enneigées sont difficiles à pratiquer. Les gymnases sont ouverts pour recevoir les naufragés de la route.

Rappel !

Le code civil rappelle l'obligation de déneiger devant chez soi. Un arrêté municipal est mis en place.

Journée de prévention des addictions



Le 9 octobre, la journée de l'action de prévention des addictions s'est déroulée au cœur des quartiers de FOURMIES.

La ville de Fourmies et les acteurs sociaux se sont réunis pour sensibiliser les personnes aux différents problèmes d'addictions.

Les partenaires de cette action se sont réunis sur différents sites tels que la résidence Les Ormes ou encore la tour Bellevue.

Durant cette journée, près d'une soixantaine de personnes ont pu déguster des cocktails sans alcool (CSC insertion), ils ont eu l'occasion de participer à un atelier d'écoute, d'accompagnement et de prise en charge (CSAPA). Cette sensibilisation aux addictions a été abordée également par des outils ludiques (ANPAA).

3e Salon de l'Habitat

Organisée par la section Commerciale du Lycée Saint Pierre de Fourmies

Samedi 14 et le dimanche 15 mars 2015
Salle de Bal du Théâtre de Fourmies
Horaires d'ouverture 10 h - 18 h (entrée gratuite)

Ce salon regroupera une quarantaine d'exposants et de nombreuses animations sur les thèmes de l'immobilier, de la décoration et de l'aménagement extérieur.

Quatre grands Thèmes seront présentés :

- **Décoration :** avec la participation d'entreprises d'aménagement et de décoration d'intérieur et d'extérieur.
- **Transactions :** avec la participation d'agences immobilières (vente et location, ainsi que nos partenaires locaux de l'habitat social.
- **Travaux :** avec la participation d'entreprises et d'artisans en gros œuvres et finitions.
- **Financement :** avec la participation d'agences bancaires, d'assureurs et de courtiers.

Portes ouvertes de l'institution Saint-Pierre
le samedi 21 mars sur le thème du Printemps.

Madame **Caroline HENNION** a pris la direction de l'hôpital de Fourmies depuis début novembre.



Le saviez-vous ?

Les médias nationaux s'intéressent à FOURMIES. France 3 région est venu en reportage le 26 novembre sur notre commune, illumination de NOËL, concept de magasin éphémère… On parle de nous !

Retrouvez les reportages en replay sur le site de la chaîne.

L'ACCESSIBILITÉ sur notre territoire

Dans le cadre de la mise à jour de la loi du 11 février 2005, tous les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles depuis le 1er janvier 2015.

L'objectif de l'accessibilité est de permettre un usage sans dépendance pour toute personne qui présente une incapacité permanente (déficit moteur, visuel, auditif, mental...), temporaire, (accident, maladie grave, grossesse...) mais aussi une gêne du fait de circonstances extérieures (livreurs avec des charges lourdes, mamans avec des poussettes...).

Et n'oublions pas les personnes âgées dont les capacités motrices et sensorielles vont en diminuant au fil des années. L'accessibilité nous concerne donc tous. Concrètement à Fourmies, en ce qui concerne la voirie, certaines contraintes ont été levées par la réalisation d'abaissements de trottoirs à l' occasion de travaux de voirie au niveau des passages piétons avec bandes podotactiles et potelets et cela se poursuivra au fur et à mesure des réfections de voirie.

À la résidence Bellevue, il y a une réorganisation des espaces piétonniers avec une rampe d' accès et la création de cheminements.

En 2014, plusieurs places de parking adaptées ont été créées avec une mise en conformité de l' ensemble des panneaux de signalisation, d'autres le seront cette année (rue de la fontaine rouge, rue Paul Lafargue, rue Léo Lagrange...)

De même que 5 quais de bus sont déjà mis en accessibilité, d'autres sont prévus cette année.

En ce qui concerne les ERP, des travaux ont déjà été engagés comme, par exemple, les sanitaires de l' école Prévert. Un ascenseur est également en construction à la mairie.

Le travail continue pour 2015 et les travaux se poursuivront (aménagement du guichet du service urbanisme, école Chaperon rouge, Pierre Peret…) pendant cette année et les suivantes.

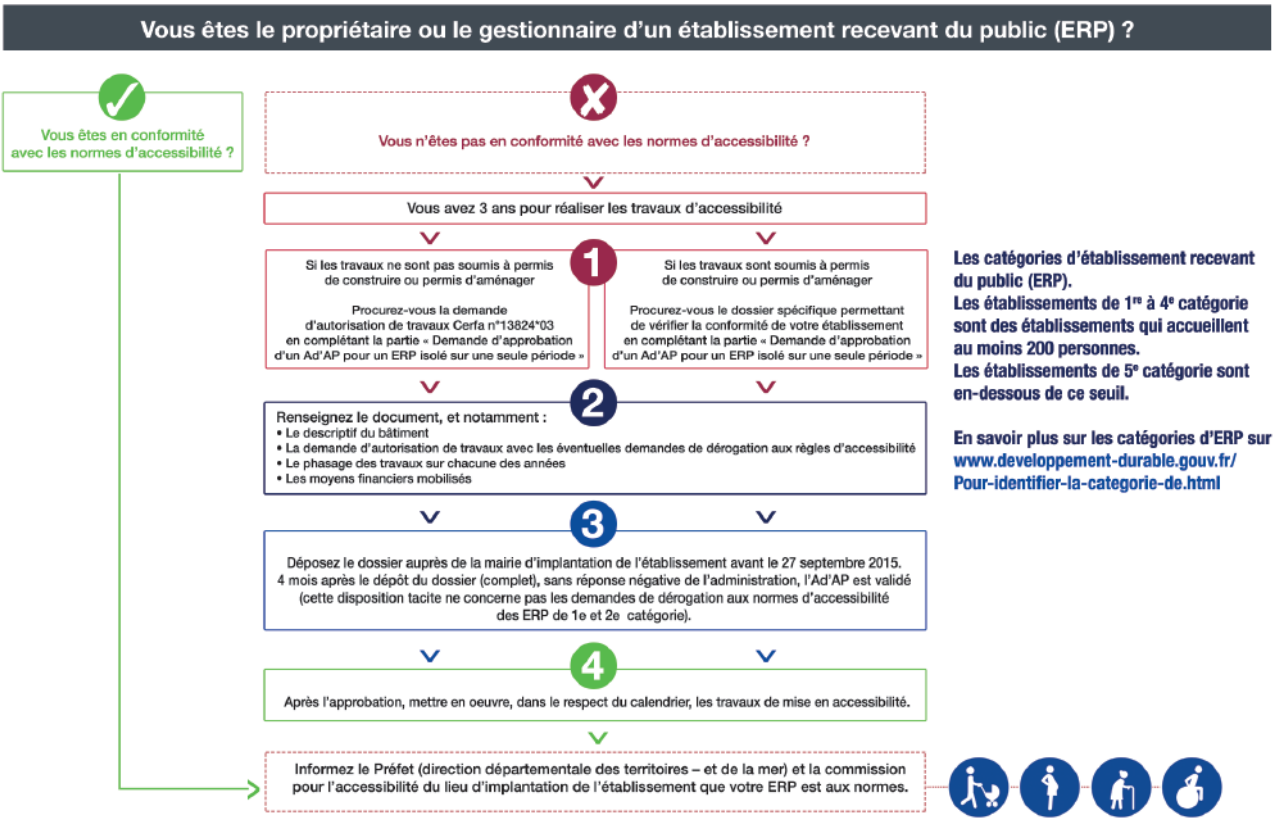
Enfin en ce qui concerne les ERP privés, pour vous exploitants, commerçants, professions libérales, si vous êtes déjà accessibles vous devez fournir une attestation sur l' honneur (pour les ERP de 5e catégorie) à déposer à la mairie au service urbanisme avant le 01/03/2015.

Si vous ne l' êtes pas, il vous faudra remplir un agenda d' accessibilité avant le 27/09/2015 qui est un dispositif permettant de se mettre en conformité avec un étalement dans le temps pouvant aller jusqu'à 3 ans. Une demande de dérogation pour motifs techniques (travaux techniquement irréalisables) ou financiers (coût trop élevé par rapport à votre capacité de financement) peut être demandée, pour cela, veuillez vous rapprocher de la CCI pour effectuer les éventuelles vérifications et recevoir l 'attestation à joindre au dossier).

Dans tous les cas, vous pouvez vous rapprocher également du service urbanisme qui vous aidera dans vos démarches et dans la constitution du dossier, avec visite sur place, si nécessaire.

Sachez enfin qu'un site internet tout public est à votre disposition : **www.accessibilité.gouv.fr.**

Vous pouvez également consulter le site les Ad'AP.fr.



La VIDÉO-PRPOTECTION

Si Fourmies est une ville qui peut être considérée comme relativement « calme », certains faits isolés peuvent perturber occasionnellement le quotidien des habitants. Soucieux de préserver la tranquillité dans ses quartiers, la Ville répond avec ses faibles moyens aux cambriolages et aux phénomènes de regroupement. Dans cette lutte contre la délinquance des outils sont mis à notre disposition. En premier lieu, la Gendarmerie qui, avec ses patrouilles et l'opération tranquillité vacances, conjugent prévention et répréssion lorsque la première est restée sans effet, elle est un outil important. Ensuite l'organisation des fêtes de quartiers qui permettent aux habitants de mieux se connaître, et enfin, l'équipement éducatif, sportif et culturel qui est utilisé par les jeunes et les moins jeunes. La communauté des voisins vigilants que j'envisage de créer, si des bonnes volontés se manifestent, permettra aussi d'apporter une aide à la sécurité publique à laquelle nous aspirons tous.

Tout ceci devrait suffire pour vivre dans la tranquillité, sans crainte d'être volé ou agressé, sans crainte de mauvaises rencontres. Pourtant, les malfaiteurs sont de plus en plus actifs. Nous avons tous entendu parler de faits malfaisants commis par ces gens sans scupules, sans honneur et sans amour propre. La presse s'en fait l'écho. Serait-ce une utopie de vouloir vivre tranquillement avec nos voisins ?

Je ne le pense pas ! Mais nous devons mieux nous armer pour défendre notre idéal de vie dans la sûreté et la tranquilité.

Une arme dissuasive existe et est notre disposition :

LA VIDÉO-PROTECTION

L'objectif principal de la vidéo-protection est de dissuader les éventuels fauteurs de trouble. En cas d'infraction, de délit, les bandes vidéo pourront faire office de preuves utilisables par les forces de l'ordre.

Comme je le dis en préambule, Fourmies est une ville qui peut être considérée comme «calme», mais certains faits isolés peuvent perturber la vie quotidienne des habitants. La Municipalité souhaite donc compléter



son dispositif avec ce nouvel outil de dissuasion.

En accord avec Monsieur le Maire et les élus de la municipalité, la Commission sécurité a étudié la possibilité d'une installation de caméras en 2015 dans l'ensemble des quartiers et aux différents accès de la ville. Elles seront disposées à l'entrée de salles municipales, dans des quartiers résidentiels (la Marlière, Jeanne III, Malakoff, centre ville, etc.) et sur les voies de forte affluence. Objectif : couvrir tous les quartiers en fonction des zones criminogènes détectées. Ces outils permettront de contrôler les zones de regroupement, de détecter et d'analyser d'éventuels problèmes de sécurité routière ou d'identifier les délinquants lors de leurs trajets.

Les images seront enregistrées en continu sur un serveur qui les conservera pendant une courte période (15 jours).
Si aucun évènement ne s'est produit, elles seront ensuite, conformément à la loi, détruites.

Le coût global de la vidéo-protection devra être chiffré après une étude de faisabilité. Une subvention de l'État à hauteur de 35 à 40 % viendra atténuer l'impact financier pour la commune qui s'y retrouvera également par l'économie effectuée sur les travaux de réfection des dégats causés par les malfaiteurs.

Il ne s'agit pas là d'une atteinte à votre liberté d'aller et de venir, ni à votre droit à l'image. Généralement lorsque l'on n'a rien à se reprocher les gens s'en moquent éperdûment, ils ne craignent pas d'être vus, comme ils ne craignent pas d'être contrôlés par les forces de l'ordre.

Certains vous diront qu'ils préfèrent investir dans l'équipement sportif communal agissant ainsi pour la prévention en occupant la jeunesse. Il m'est facile de répondre que l'un n'empêche pas l'autre et qu'au contraire cela se complète. Toutes les actions de prévention sont les bienvenues.

En tout état de cause, ce projet sera réalisé conformément à la loi et sera soumis à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Les élus signeront une charte pour garantir les libertés individuelles auxquelles je suis très attaché car, comme le dit l'adage « la liberté de chacun finit ou commence celle des autres ». Plus qu'une signature, ce sera un engagement que les élus vont ainsi voter.

Mes très chères concitoyennes, mes très chers concityens, votre commune deviendra plus sûre, plus calme et vous pourrez vous promener dans vaos rues en toute sécurité.

En ce début de 2015, je souhaite que cette année soit pour vous et vos proches la plus belle, la plus joyeuse possible et que la santé vous soit gardée.

CHARTE DE LA VIDÉO-PROTECTION

10 ENGAGEMENTS POUR ASSURER LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DANS LE RESPECT DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES

1. Le maire est responsable du système de vidéo-protection.
2. Le maire définit précisément l'objectif assigné au système de vidéo-protection : sécurité publique, régulation du trafic automobile, etc.
3. Le maire définit les zones placées sous vidéo-protection.
4. Le maire s'assure que le public est informé qu'il entre dans une zone vidéo protégée
5. Le maire désigne le service municipal compétent (numéro de téléphone) afin que toute personne puisse signaler un problème ou obtenir une information.
6. Le maire s'assure que la durée de conservation des images n'excède pas un mois (sauf dérogation légale).
7. Le maire fixe la liste des destinataires des images.
8. Le maire garantit aux citoyens le droit d'accès aux enregistrements.
9. Le maire garantit la sécurité de l'accès au système de vidéo-protection.
10. Le maire procède à une évaluation périodique du système de vidéo-protection.

La SOPHROLOGIE dans nos écoles



M^me DUPUIS, sophrologue
et Claudine DAQUET, adjointe au Maire

En préambule, je tiens tout d'abord à féliciter les enfants des classes de cm2 et leurs professeurs pour leur implication au concours individuel de réflexion. Chacun devait se mettre à la place d'un soldat de la guerre 1914-1918 et raconter ce qu'il avait vécu et aussi répondre à quelques questions. Le thème retenu était « le monument aux morts pour la France de ta commune ». Ce concours avait pour objet de transmettre aux jeunes le devoir de mémoire. Chaque élève a fait preuve de beaucoup de sérieux dans sa rédaction, il y a eu des textes très émouvants et une fois encore merci à tous.

Ensuite, comme je l'ai mentionné dans le Bulletin Municipal du mois d'octobre 2014, nous sommes soucieux du bien-être des élèves. C'est la raison pour laquelle dès la rentrée en 6e, avec l'adhésion des collèges Camille Claudel, Joliot Curie et Saint Pierre et ce, afin d'aider les élèves de CM2 à s'intégrer dans ce nouveau monde qu'est le collège, l'action sophrologie a été mise en place. C'est pourquoi au vu des retours positifs, je laisse place dans ces pages aux témoignages des élèves qui ont accepté de vous faire part de cette expérience riche afin de faire connaître la Sophrologie encore méconnue et des bénéfices apportés. Sans oublier M^me Dupuis, Sophrologue du secteur, qui s'est mise à disposition pour aider nos jeunes à appréhender cette nouvelle rentrée scolaire ainsi que les aides financières apportées par l'Agence Régionale de la Santé et par l'État dans le cadre du dispositif de réussite éducative.

Dans le prochain journal, nous reviendrons sur le festival des « Imagimômes » et sur la journée des droits de l'enfant.

La Sophrologie : un outil fabuleux au niveau des apprentissages

Sémantiquement, « **SOS** » vient du grec qui signifie « bien-être, harmonie» « **phren** » signifie cerveau /conscience et « logie », étude.
« **Sophrologie** » : étude du bien-être et de l'étude du cerveau.

La Sophrologie permet aux adolescents de positiver leur vie, leur façon d'appréhender certaines situations ; en ce qui concerne les 6e par exemple, la rentrée, la nouveauté.

La sophrologie peut être une aide dans le cadre d'un suivi thérapeutique et médical, mais pas seulement, c'est aussi un outil ludique s'adaptant à la vie scolaire : préparation aux examens, aide pour appréhender la rentrée…

C'est aussi une aide supplémentaire au niveau des apprentissages en terme de concentration, de mémorisation, de calme, et permet de revenir sur soi pour ne pas se laisser disperser.

Sincèrement, c'est une action très positive. Je souhaite ce type d'action à tous les enfants pour un mieux-être dans leur future vie d'adulte.

M^me Lienard / Professeur de Français-Latin / Collège Saint Pierre

La Sophrologie au service de tous et pour tous

« La Sophrologie nous aide pour plein de choses : le stress, la gestion de la colère, les angoisses, le sommeil… C'est vraiment un plus, il n'y en a pas dans tous les collèges, c'est une chance ». **Théo**

« Le matin, j'arrive fatigué à l'école. Après une séance, je suis en forme et j'ai plein d'énergie ». **Lucas**

« Au début, je ne connaissais pas et maintenant j'apprécie». **Ugo**

« La Sophrologie m'aide à me calmer, à rester concentré en classe et à être moins stressé ». **Alexis** « Je l'utilise chez moi quand je suis stressé. J'aime venir à l'école et faire de la Sophrologie ». **Manhattan**

« Et vos parents, quelle a été leur réaction » ?

« Mes parents ont été étonnés car ils ne connaissent pas la Sophrologie. Ils ne savent pas ce que c'est ». **Lucie**

« Les miens sont d'accord à partir du moment où cela ne gêne pas les cours ». **Marine**

« Vous qui représentez les 6e, en tant que délégués, quel est votre souhait face à cette action » ?

Ce serait bien de bénéficier de la Sophrologie, d'avoir des séances avant le brevet.

« Et votre avis à tous sur la Sophrologie aujourd'hui » ?

La Sophrologie aide pour beaucoup de choses et c'est bien qu'au niveau du collège, tous les élèves puissent en bénéficier.

Interview de Madame Conrad, CPE Collège Joliot Curie

Comment est née l'idée de mettre en place de la Sophrologie au sein du collège et pour quelles raisons ?

L'idée d'un projet sophrologie m'est venue il y a environ 2 ans au mois de juin 2012. Au cours d'une réunion en Mairie, j'ai rencontré Mme Meresse, Coordinatrice DRE à l'époque. Je venais d'arriver sur le territoire. Je ne connaissais ni l'Académie, ni l'Avesnois. Je lui ai exprimé le besoin de connaître des partenaires extérieurs pour voir comment serait-il possible de travailler ensemble. Elle m'a proposé de venir me rencontrer au sein de l'établissement et nous avons échangé nos points de vue sur mes observations, depuis ma prise de fonction. Je lui ai fait part qu'au bout d'un an d'expérience, j'ai pu constater que de nombreux élèves se sentaient mal pour diverses raisons.

À savoir que sur le plan national, les statistiques montrent qu'un enfant sur 3 vient à l'école avec la boule au ventre. Nous nous situons clairement dans ces statistiques. Les élèves expriment ce mal-être soit par écrit, soit oralement, mais aussi par des manifestations de symptômes tels que, des maux de ventre ou de tête... À côté de cela, nous avons des demandes ministérielles pour lesquelles nous sommes sollicités de plus en plus afin d'élargir nos missions, via le guide « l'école bienveillante » insistant sur l'importance de veiller au bien-être des enfants.

Et c'est au cours de cette conversation avec Mme Meresse que je me suis dit qu'il serait génial de mettre en place de la Sophrologie pour répondre à ces demandes et aider les jeunes ayant moi-même pratiqué de la Sophrologie. Cependant, au vu des budgets extrêmement limités des collèges, l'action me paraissait impossible à mettre en place. C'est là que Mme Meresse m'a dit qu'il existait des solutions. Nous sommes donc allées solliciter des financements auprès de l'Agence Régionale de la Santé en répondant à un appel à projet et nous nous sommes rapprochées de Mme Dupuis, Sophrologue, dont le cabinet est situé à Fourmies. Ce projet a vraiment été un partage d'idées auquel ont été intégrés l'infirmière et l'assistante sociale du collège, la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville, Mme Gisselmann Sophie, les professeurs principaux et la Ville de Fourmies.

L'école peut être une énorme pression : la course aux notes, un rythme scolaire avec la nouvelle réforme quasi similaire à un rythme d'adulte qui travaille et, suite à cette journée, on leur demande encore de travailler à la maison. De plus, nous leur demandons d'avoir un comportement sans cesse impeccable, sans oublier les difficultés liées à l'adolescence, (les relations avec les camarades, les insultes, les moqueries, le contexte familial pas toujours évident pour certains jeunes, etc.). Ces multiples raisons amènent les élèves à arriver au collège en situation de mal-être.

Que représente la Sophrologie pour vous ?

Pour moi, la Sophrologie s'avère être un moyen de dire au jeune de se poser et de s'accorder un moment pour évacuer son stress, afin d'être serein tout au long de la journée.

Elle ne résout pas tous les problèmes. C'est une façon d'outiller les élèves et de les amener à réutiliser les techniques de respiration apprises.

Je souhaite que cela devienne un réflexe.

Comment les parents se sont-ils impliqués dans ce projet ? Adhérent-ils à ce type de projet ?

L'adhésion des parents reste encore difficile.

Dans l'ensemble, les parents sont contents de l'aide apportée, d'autant plus qu'il leur est mentionné que ce service est gratuit pour eux, sachant que le montant d'une séance de ce type est d'environ 40 euros, mais que cette somme est prise en charge par la Ville.

Je souhaite que les parents, à l'avenir, fassent la démarche de venir nous rencontrer et d'être une source de propositions, d'où l'importance de ces témoignages pour montrer ce qui est possible de mettre en place au sein des établissements.

Nous ne sommes qu'au début, nous avançons à petits pas et ce type de projet a le mérite d'exister.

TÉMOIGNAGES des élèves



Mme Conrad et Mendy - 6e Collège Joliot Curie

« La sophrologie m'aide à gérer ma timidité »

« À chaque fois que je ressors du cabinet de la Sophrologue, je me sens bien.

Mes émotions et mes angoisses sont parties. Je fais de la Sophrologie seule et avec ma classe. Quand je fais de la Sophrologie seule, je travaille sur les mouvements, la respiration et la pensée par l'imaginaire. J'ai appris que le ventre est la 2e partie des émotions. Avec la classe, nous travaillons sous forme de jeux (chasse au trésor, etc.). La sophrologie m'aide à être moins timide, c'est un petit plus qui m'aide à me faire des amis ».

« La Sophrologie m'a aidée pour la rentrée en 6e »



Océane - 6e Collège St Pierre

« J'ai voulu faire de la Sophrologie pour gérer mon gros problème de stress. La Sophrologie m'aide à gérer mon stress, mes peurs, à me sentir bien. Je dis tout ce que j'ai sur le cœur, je me débarrasse de tout et vu que je fais de la Sophrologie avec la classe, je sens que la classe est un peu plus soudée qu'au début de l'année. J'ai des exercices à faire à la maison à partir d'une clé USB. Je les applique, car la Sophrologie m'aide beaucoup. Si je ne le fais pas, je ne me sens pas bien, ça fait bizarre. En collectif, on apprend à travailler avec tout le monde et à se connaître. La sophrologie m'a vraiment aidé à appréhender la rentrée en 6e. Quand on arrive en 6e, tout change : les horaires, les matières, une nouvelle école et on se demande où on doit aller. La sophrologie aide beaucoup ».

La **SOPHROLOGIE** dans nos écoles



Les professeurs et les délégués de classes de Camille Claudel.

La Sophrologie, une réponse à la nouvelle réforme

L'action m'a été présentée dans le courant de mai-juin 2014 et cela m'a tout de suite enchanté, car je suis favorable à tout ce qui peut aider les élèves. La nouvelle réforme demande de mettre en place des actions pour faire la liaison entre le passage du CM2 vers la 6e, car il y a un fossé entre les deux et, selon moi, la sophrologie est une occasion de combler ce fossé.

Comme mon souhait était de mettre en place cette action dès la rentrée, j'ai rencontré des soucis d'organisation au niveau des emplois du temps, soucis mineurs, car ils ont été gérés avec l'aide des enseignants concernés, qui m'ont aidé à trouver la solution. En effet, je ne souhaitais pas rajouter d'heures supplémentaires aux élèves de 6e. Il a donc fallu amener les enseignants à mettre en place une pédagogie différentielle.

Dans l'ensemble, je n'ai eu aucun retour négatif. Sincèrement, je m'attendais à avoir beaucoup d'appels au cours de la 1re semaine, voire des réticences, mais à ce jour, cette action est acceptée aussi bien par les élèves que par les parents.

M.Vasseur / Principal Adjoint Collège Camille Claudel

Grâce à cette action, on est dans la prévention des risques. La sophrologie nous aide à travailler autrement…

« Dès l'arrivée en 6e, le fait que les élèves bénéficient de séances en petit groupe et la possibilité d'assister chacune à notre tour aux séances régulièrement, cela nous permet de les connaître dès la rentrée et d'avoir un regard différent sur eux. On repère plus facilement les éventuelles problématiques et cela nous permet de prendre en charge individuellement le jeune de suite.

Sur le plan collectif, la sophrologie apprend aux élèves à s'accepter, à accepter autrui, elle leur apprend aussi la tolérance, la différence et facilite l'intégration ».

Mme Vincent et Mme Prisette

Infirmières Scolaires - Camille Claudel

FOURMIES, une ville à réinventer

Nous voulons installer une trame verte sur notre commune, et nous allons réfléchir à travers un comité de pilotage élargi sur les itinéraires adaptés à des liaisons douces (axes piétonniers, pistes cyclables, zones de rencontres partagées).

Monsieur le Maire s'est engagé dans le Contrat de Rayonnement Touristique porté par la Région, avec Christian Marquet, adjoint au tourisme et Mme Crohin du service urbanisme. Nous avons déposé en un temps record plusieurs fiches actions pour ne pas rater le coche de ce nouvel axe de développement économique qu'est le tourisme vert qui permet de découvrir les richesses naturelles d'une région.

1) Requalifier la Place Verte (liaisons douces, zones de rencontres partagées, pistes cyclables) par un maillage avec les équipements culturels et touristiques (Écomusée, Théâtre, Médiathèque, projet Cinéma, Base de loisirs des Étangs des Moines, Camping, Gare).

2) Soutenir l'offre touristique et culturelle par la mobilité durable, créer des liens pour promouvoir l'offre culturelle, donner une nouvelle identité à Fourmies « Ville du Vélo » en s'appuyant sur l'évènement phare : la course du Grand Prix de Fourmies et les nombreuses associations vélocyclopédiques.

En développant la pratique du vélo, y compris électrique, mais aussi les modes doux de circulation (voitures électriques ou hybrides), avec une réflexion intercommunale pour installer des bornes de recharge. Nous souhaitons créer un atelier de réparation de vélos pour booster aussi l'économie sociale et solidaire.

3) Positionner un pôle culturel fort et le renforcer par la création d'un simplex cinématographique (3 salles), mais qui s'inscrit dans une volonté forte de revitalisation du centre ville.

4) Se positionner sur la liaison Glageon-Anor pour achever la traversée de la « Vélo route SUD AVESNOIS E3 » (PARIS-MOSCOU).

À ce jour, Fourmies n'est pas reliée à l'itinéraire des Vélos routes Voies Vertes, le tracé initial relève de nombreux points épineux : difficulté d'emprise foncière sur le tracé initial (emprise SNCF) et certainement financière (difficulté de financement



des partenaires du Conseil Général pour réaliser ce projet apparemment coûteux). Un itinéraire bis nous a été présenté par le Conseil Général, mais il ne passe pas par Fourmies. Nous avons réfléchi à un nouveau tracé plus pertinent si le premier tracé n'a pas de solution réalisable à ce jour.

5) Requalifier la base de loisirs des Étangs des Moines, superbe écrin de notre ville en respectant le charme infini de la nature, mais en élargissant l'offre de loisirs, en attirant de nouveaux visiteurs sur la zone de camping, hôtellerie, restauration, en diversifiant l'accueil avec des hébergements insolites, des gîtes, des chambres d'hôtes et lancer ainsi une attractivité touristique conviviale et paysagère.

L'importance de ce dossier amènera Monsieur le Maire à créer un comité de pilotage avec tous les acteurs concernés. Nous savons que la connexion aux autres territoires, le département de l'Aisne et la Belgique frontalière, est incontournable si nous voulons faire du tourisme vert une chance et un levier pour redynamiser ce territoire.

Nous avons hérité d'un passé économiquement riche et glorieux. Soyons les meilleurs ambassadeurs d'une ville et d'une région à réinventer avec des atouts forts et singuliers.

Notre ville souhaite développer des zones de rencontres.



En agglomération, les zones de rencontres cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale. Elles existent depuis plusieurs années en Suisse et en Belgique. Le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 a introduit les zones de rencontres dans le droit français.

Notre ville souhaite développer des zones de rencontres.

Section de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagée de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

L'essentiel à retenir sur la zone de rencontres, c'est que les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules. Tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h.

Le concours des maisons fleuries a récompensé les habitants qui se sont investis comme chaque année pour fleurir avec goût et passion leurs façades, cours, jardins, balcons... et donner ainsi à Fourmies un cadre de vie plus agréable. Merci de votre contribution à l'embellissement de notre ville. Nous vous attendons encore plus nombreux en 2015.



FOURMIES, ville de lumières

Toute en poésie et lumière, notre ville transporte dans la féérie de Noël petits et grands grâce à la magie des illuminations qui embrasent notre ville dans un univers de rêve.







Janvier, période d'illumination, de rêverie, de retour vers l'adolescence et surtout de partage.

Partager des regards, une main tendue, un sourire, quelques paroles, vous êtes nombreux à être descendus dans le centre-ville, sur la patinoire, au Marché de Noël et enfin vous recréez du lien social. Vous n'êtes plus seul dans vos quatre murs et je remercie les habitants de participer aux nombreuses manifestations qui servent justement à retisser ces liens.

J'aimerais que pour l'an prochain, nous fassions des parcours dans Fourmies pour regarder la beauté des maisons décorées et, avec Maxence Simpère et Martine Roux, avec votre participation, nous pourrons faire connaître vos quartiers, vos habitations et surtout vous rencontrer et apprécier votre travail. Vous avez onze mois devant vous pour préparer des décors… On fera sûrement un concours de la Tour la mieux décorée… Alors, n'hésitez pas à nous donner vos idées.

Comme je le dis toujours, bien dans sa ville, bien dans son quartier… bien dans son logement.

Les dernières maisons de la Marlière sont maintenant louées et, au nom de toute la municipalité, je souhaite la bienvenue à leurs habitants et en j'en profite pour rappeler à l'ensemble de la population fourmisienne que le respect des autres amène la sérénité dans un quartier.

La rénovation de la tour Bellevue et la barre sont quasiment terminées.

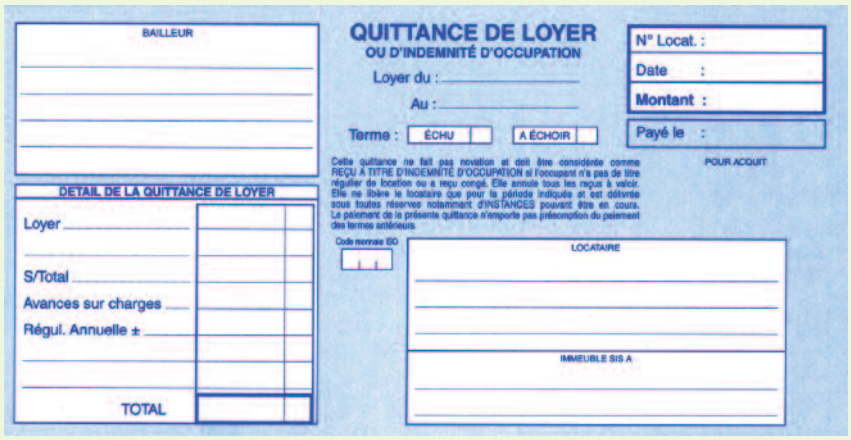


Un petit rappel sur les loyers

Nous sommes actuellement dans la trêve hivernale, ce qui a pour but d'éviter les expulsions jusqu'en mars. Pour en arriver là, il a fallu du temps et un manque de communication.

Il est important de payer son loyer pour ne pas en arriver là. En cas de problème, vous pouvez toujours aller voir votre propriétaire ou bailleur et lui demander de faire un échéancier et rattraper ainsi le loyer impayé (il ne faut pas non plus que cela devienne une habitude) ; Versez toujours quelque chose, même si c'est vraiment peu, cela évitera à la CAF de ne plus verser l'APL, car lorsque vous êtes en impayé de 3 mois, la CAF ne verse plus l'APL et votre dette augmente considérablement et la CAF ne reprend pas automatiquement tous les retards et donc, la personne en impayé entre dans une spirale infernale.

Si votre logement est trop grand, ou n'est plus adapté à votre situation familiale, n'hésitez pas à faire une demande de mutation en expliquant votre situation, n'attendez pas d'être en difficulté d'impayé, vous êtes les premiers à vous rendre compte des difficultés pour arriver à joindre les 2 bouts.



BAILLEUR

DETAIL DE LA QUITTANCE DE LOYER

Loyer

S/Total

Avances sur charges

Régul. Annuelle ±

TOTAL

QUITTANCE DE LOYER
OU D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION

Loyer du :

Au :

Terme : ÉCHU À ÉCHOIR

Cette quittance ne fait pas novation et doit être considérée comme REÇU À TITRE D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION si l'occupant n'a pas de titre régulier de location ou a reçu congé. Elle annule tous les reçus à valoir. Elle ne libère le locataire que pour la période indiquée et est délivrée sous toutes réserves notamment d'INSTANCES pouvant être en cours. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption du paiement des termes antérieurs.

Code monnaie ISO

N° Locat. :

Date :

Montant :

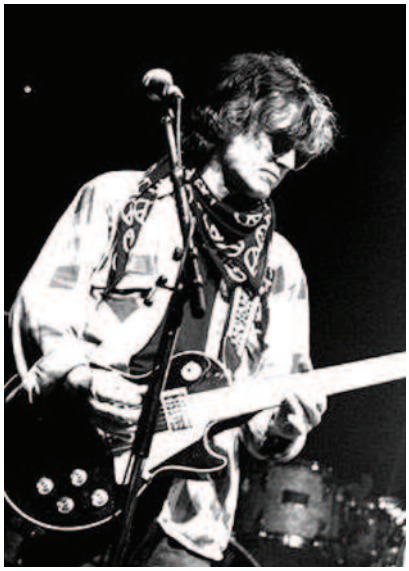
Payé le :

POUR ACQUIT

LOCATAIRE

IMMEUBLE SIS A

AGENDA









Vendredi 23 janvier 2015 **CULTURE**

Wanted Joe Dassin

Théâtre Jean Ferrat en partenariat avec les JMF

3 séances : 10h - 14h15 - 20h30 / Tarif : 5 euros / 2 euros.

Billets en vente à l'Office de Tourisme / Ce spectacle tendre et loufoque autour des premières chansons de Joe Dassin met en lumière les racines blues et country-folk de son répertoire et son goût pour les histoires bien ficelées.

Mardi 27 janvier 2015 **PÔLE D'ENSEIGNEMENT MUSICAL**

Soirée PIANO

Théâtre Jean Ferrat / 18h30 / Tarif : Gratuit

Les élèves de la classe de piano de messieurs LACOUR et HANDTSCHOEWERCKER se produiront pour leur soirée musicale, tout un programme !

Samedi 31 janvier 2015 **CULTURE**

Renan LUCE

Théâtre Jean Ferrat / 20h30 / Tarif : 30 euros

Réservations : Carrefour, Auchan, Géant, Leclerc, Intermarché, Ticketnet, Fnac.
Renseignements à l'Office de Tourisme.

Samedi 7 février 2015 **ANIMATION**

GRAND GALA DE CATCH

Salle Marie José PEREC / 20h30 / Tarif : 5 euros

Retrouvez les supers héros dès dans la galerie marchande de Carrefour pour une séance de dédicace.

Vendredi 13 février 2015 **CULTURE**

Les Bodin's / Spectacle de Boulevard

Théâtre Jean Ferrat / 20h30 / Tarif : 39 euros

Réservations : Carrefour, Auchan, Géant, Leclerc, Intermarché, Ticketnet, Fnac / Renseignements à l'Office de Tourisme / Maria vieille paysanne coriace de 87 ans, perd la boule. Placée contre son gré en maison de retraite, elle décide de léguer sa ferme à son fils vivant à Paris avec femme et enfants. Mais cet héritage inattendu n'est-il pas un cadeau empoisonné ?

Dimanche 15 février 2015 **CULTURE**

Ondine à la rencontre d'Orphée

Théâtre Jean Ferrat en partenariat avec les JMF / 16h / Tarif : 5 euros / 2 euros

Billets en vente à l'Office de Tourisme / Spectacle musical, où les musiciens vous invitent à les suivre dans le laboratoire secret de la création. Le tout aux sons d'instruments rares et enchanteurs, comme, entre autres, la harpe électro acoustique. / **Lundi 16 février 2015 à 10h et 14h15 dernières séances.**

Samedi 21 février 2015 **CULTURE**

Les Maurices Girls / Spectacle de Boulevard

Théâtre Jean Ferrat / 20h30 / Tarif : 20 euros

Billets en vente à l'Office de Tourisme
Pièce de, et jouée par Virginie LEMOINE. Il y a 30 ans, les Maurice Girls faisaient le grand écart avec les jambes, aujourd'hui, elles le font avec … les bras! Elles vont vous prouver que ce n'est pas le temps qui mène la danse et que le destin réserve des surprises !

Lundi 2 mars 2015 **CULTURE**

COVERCAST

Théâtre Jean Ferrat / 20h30 / Tarif : Gratuit / Billets à l'Office de Tourisme / Le groupe des reprises rock au théâtre Jean Ferra à 20h30 dans le cadre des lundis découverte. Bien plus qu'un groupe de reprises, il prend plaisir à revisiter les légendes du rock avec le goût de l'authentique.

Samedi 7 mars 2015 **ANIMATION**

Élection de SUPERMAMIE

Salle Marie José PEREC / 20h30 / Tarif : 5 euros

Venez participer à ce moment festif et votez pour votre mamie préférée, la COMPAGNIE CRÉOLE sera de la fête !

Samedi 8 mars 2015 **CULTURE**

Kwen Kwen fils de la nature / Conte musical

Théâtre Jean Ferrat en partenariat avec les JMF

3 séances : 10h - 14h15 - 20h30 / Tarif : 5 euros ou 2 euros

Billets en vente à l'office de tourisme / Avec sa guitare et ses kass kass, Blick Bassy vous plonge au cœur de l'Afrique équatoriale, là où les hommes vivent encore dans une harmonie subtile avec la nature. Blick Bassy vous interpelle avec sa voix douce et haut perchée, aux frontières de la Soul et du Blues.



Samedi 14 mars 2015 **CULTURE**

Je préfère qu'on reste amis / Spectacle de Boulevard

Théâtre Jean Ferrat / 20h30 / Tarif : 39 euros

Réservations : Carrefour, Auchan, Géant, Leclerc, Intermarché, Ticketnet, Fnac / Renseignements à l'Office de Tourisme / Avec Michèle BERNIER et Frédéric DIEFENTHAL, écrit par Laurent Ruquier



Mardi 17 mars 2015 **PÔLE D'ENSEIGNEMENT MUSICAL**

Soirée SYNTHÉ

Théâtre Jean Ferrat / 18h30 / Tarif : Gratuit

Les élèves de la classe de synthétiseur de madame Béatrice COUTELIER se produiront pour leur soirée musicale, tout un programme !

Vendredi 20 mars 2015 **CULTURE**

Paul PERSONNE / Concert

Théâtre Jean Ferrat / 20h30 / Tarif : 30 euros

Réservation : Carrefour, Auchan, Géant, Leclerc, Intermarché, Ticketnet, Fnac / Renseignement à l'office de tourisme / Guitariste de génie, auteur de talent, mélodiste exceptionnel personne n'a oublié ses collaborations avec J Hallyday, JL Aubert, E Mitchell, V Sanson, A Bashung… et bien d'autres encore.

Samedi 21 mars 2015 **CULTURE**

Mado prend racine / Humour

Théâtre Jean Ferrat / 20h30 / Tarif : 20 euros / Billets en vente à l'Office de Tourisme

Notre star du shove bin'z national a une nouvelle idée. Elle décide de transformer la morosité des clients de son bar en énergie créatrice ! Moment de rire garanti !



Mardi 31 mars 2015 **PÔLE D'ENSEIGNEMENT MUSICAL**

Soirée FLÛTE TRAVERSIÈRE

Théâtre Jean Ferrat / 18h30 / Tarif : Gratuit

Les élèves de la classe de flûte traversière de madame Marie Charline RODRIQUE se produiront pour leur soirée musicale, tout un programme !

Samedi 18 avril 2015 **CULTURE**

Week-end en ascenseur / Humour

Théâtre Jean Ferrat / 20h30 / Tarif : 8 euros / 2 euros / Billets en vente à l'Office de Tourisme

La compagnie des « 8 mots dits » vous invite à venir découvrir cette comédie. Quatre personnes sont bloquées dans un ascenseur. Le gardien est aux abonnés absents, la ventilation est en panne… L'auteur nous décrit cette situation avec un humour vachard et des dialogues percutants. Moment de détente garanti !



Samedi 18 avril 2015 **ANIMATION**

Grand concours de BELOTE

Salle de bal du Théâtre Jean Ferrat / Dès 14h / Tarif : 5 euros

Pré-inscription conseillée au Service Animation en mairie.

Mardi 21 avril 2015 **PÔLE D'ENSEIGNEMENT MUSICAL**

Soirée CLARINETTE et SAXOPHONE

Théâtre Jean Ferrat / 18h30 / Tarif : Gratuit

Les élèves de la classe de clarinette et de saxophone de madame Laurence CARLIN se produiront pour leur soirée musicale, tout un programme !

Samedi 24 avril 2015 **CULTURE**

SOLEO» la musique en mouvement / Concert

Théâtre Jean Ferrat en partenariat avec les JMF / 3 séances : 10h - 14h15 - 20h30

Tarif : 5 euros ou 2 euros / Billets en vente à l'Office de Tourisme

Les musiciens vous feront osciller entre rire et émerveillement.



EXPRESSION LIBRE

Le mot de M. HIRAUX / Fourmies c'est notre parti

Chères Fourmisiennes, chers Fourmisiens,

Après cette période de fêtes, je souhaiterai oublier un moment les divergences d'opinions, les petites querelles, et marquer un temps de réflexion. Penchons-nous sur l'avenir et la transformation de notre ville pour les prochaines années. Durant ce mandat, nous nous attacherons à la réalisation de projets à plus long terme, dont, notamment :

- la reconquête, la redynamisation du centre-ville grâce à l'articulation d'un pôle consacré à la culture et au spectacle. Cet ensemble cohérent, comprenant médiathèque, écomusée, théâtre et futur cinéma (3 salles) implanté Rue Saint Louis offrira à un public très divers des activités multiples et complémentaires.
- la mise en valeur du site des Etangs des Moines, patrimoine potentiellement touristique trop longtemps négligé. L'étude est en cours et vous sera bien évidemment présentée lors de son avancement. Vous aurez alors l'occasion de donner votre avis sur ce grand projet, notamment grâce à notre nouveau site interactif bientôt opérationnel.
- un réaménagement urbanistique avec la création d'une liaison douce de la place Culine Léo François, en passant par la place verte (avec redéfinition de ses fonctions ainsi que l'embellissement de notre parc), liaison douce qui rejoindra ensuite la place Derigny pour revenir vers le centre-ville et le parvis du théâtre
- Faire de Fourmies la Ville du vélo, ce mode de déplacement particulièrement économe avec de nombreux atouts : mobilité, santé, sports, loisirs, et protection de notre environnement
- Même si nous n'avons pas été retenus dans le dispositif ANRU II, nous nous battons actuellement pour bénéficier du plan Etat Région qui nous permettra une requalification des barres et de la tour Jeanne III et ainsi permettre une réhabilitation de ce quartier.

Ne l'oubliez pas, c'est avec votre participation citoyenne que nous changerons ensemble notre ville.

Le mot de M. BERTEAUX / Une equipe expérimentée, unie pour Fourmies

Cette fin d'année est propice aux bilans de toute nature.

Bilan des manifestations : encore une année riche grâce notamment aux nombreux engagements pris par notre collégue David HURBLAIN lors du précédent mandat, qui nous a permis de voir sur scène Emmanuel MOIRE, Hollywood U2, Julien DORE, Kev Adams, … et bien d'autres.

Riche en travaux, notamment avec la sortie de terre de la médiathèque, le début des travaux de la gare routière, tiens encore grâce à l'ancienne municipalité, parce qu'en ce qui concerne l'actuelle, faute d'envie ou de mobilisation sur le sujet (en effet aucune commission travaux sur 2014) nous sommes toujours en l'attente de leurs premières vrai réalisations (pas de travaux routiers, arrêt de plusieurs projets …)

Riche en rebondissements avec l'affaire de la zone commerciale. Oui Alain BERTEAUX et Jacques DERIGNY s'étaient investis fortement pour autoriser le promoteur à commercialiser de nombreux lots permettant de voir arriver de nouvelles enseignes et non pas des enseignes en concurrence directe avec des commerces existants. A la clé plus de 100 emplois prévus, qui ne seront pas à mettre à l'actif de Mr HIRAUX, ne lui en déplaise…

Malheureusement trop riche en fermetures de commerces et d'entreprises artisanales en tous genres, nous avons à cet effet, une pensée pour les salariés privés de leur emploi, déjà trop nombreux dans un territoire frappé par le chômage comme le nôtre. L'élection du nouveau Maire devait voir arriver des entreprises par camions, ou sont ils ? Bloqués sur la RN 2 ?

En cette période, nous vous souhaitons tous nos vœux pour cette nouvelle année, santé, travail et bonheur.

FOURMIES le 05 décembre 2014

Le mot de M. LAJEUNESSE / Confiance et espoir pour Fourmies et le territoire

Chers Concitoyens,

2014 se termine. Cette année a vu beaucoup de changements dans l'équipe municipale.

2015 verra se concrétiser, je l'espère, les projets nécessaires à votre épanouissement, à votre bien-être.

Bonne nouvelle : Au moment où certains disent le commerce fourmisien moribond, je tiens à féliciter Laura Lefèvre qui se lance à 23 ans, en reprenant la « Bijouterie Lavaquerie » fermée depuis 6 mois.

Je veux féliciter aussi l'Adjoint aux festivités pour l'animation du centre ville au moment des fêtes.

Au chapitre projets, deux étaient dans tous les programmes :

Le cinéma : certains le désiraient sur la zone d'activité et d'autres à la place d'ED. J'ai toujours dit, avant et pendant la campagne électorale, que le cinéma de centre ville, fermé en 1989 pour des raisons politiques, avait sa place en centre ville, juste à côté du théâtre, ou là où il était il y a 25 ans, au Palace. C'est cette option qui est retenue par Monsieur Le Maire et je m'en réjouis.

La piscine : là encore, certains la voient près de St Pierre ou sur la zone d'activité. J'ai suggéré à Monsieur Hiraux un emplacement pertinent à mes yeux, l'ancienne usine Flamand, au rond point Léo François, dont certains locaux sont totalement désaffectés. Ce site est grand, accessible facilement. Il est juste à côté de la piscine actuelle qui pourrait être transformée pour accueillir les associations sans local adapté.

En 2015 comme en 2014, je travaillerai, avec Véronique (Gontier), au service et rien que pour Fourmies et les habitants du Territoire, sans à priori, sans parti-pris, vous nous avez élus pour cela.

Toute l'équipe Confiance et Espoir pour Fourmies vous souhaite une Bonne année 2015.

INFOS PRATIQUES



Le saviez-vous ?

Les abris de jardin doivent être déclarés en mairie et ils sont soumis à la taxe d'aménagement. Aujourd'hui, la taxe d'aménagement s'applique de la façon suivante. Lors de la création d'un abri de jardin : une part de la taxe revient au profit du département et l'autre part à la Commune. Depuis la loi 2013-1278 du 29/12/2013, la Commune peut exonérer en tout ou partie sa part.

Exemple : aujourd'hui, pour un abri de jardin de 15 m², la part de la taxe d'aménagement du département est égale à 106,80 €. Celle de la Commune à 154,86 €, soit un total de 261,66 €.

Au vu de la délibération de conseil municipal du 10 octobre 2014, la Commune exonère désormais en totalité la taxe d'aménagement sur les abris de jardins de moins de 20 m².

La délibération a pris effet au 1er janvier 2015, la taxe d'aménagement payée par le particulier concerné correspondra uniquement à la part départementale.

Exemple : pour un abri de jardin de 15 m², le particulier paiera donc 106,80 €, au lieu de 261,66 €



L'AIDE À DOMICILE

Vous vivez une situation familiale qui a des répercussions sur votre/vos enfant(s) ?

Des personnels qualifiés de l'aide à domicile vous aident à passer le cap.

Tout savoir sur l'aide à domicile sur
caf.fr/59000/offre de service/enfance et jeunesse

caf.fr mon-enfant.fr

LES RENDEZ-VOUS CAF DU NORD

L'Aide à domicile...

Un service pour les familles qui sont confrontées à un événement familial ayant des répercussions sur les enfants.
La Caf du Nord accompagne 13 associations qui emploient des personnels qualifiés de l'aide à domicile sur l'ensemble du département. Ces associations ont pour mission d'aider les familles à surmonter un événement familial temporaire et récent.

➤ Conditions
Etre allocataire, avoir au moins un enfant à charge ou faire face à une première grossesse, naissance ou adoption. Selon les motifs d'intervention, d'autres conditions peuvent être nécessaires. Les associations agréées sont à l'écoute des familles pour les renseigner.

➤ Motifs d'intervention
- Grossesse, grossesse pathologique,
- naissance ou adoption,
- famille nombreuse,
- décès d'un enfant ou d'un parent,
- soins ou traitements médicaux à l'hôpital ou à domicile, de courte ou de longue durée d'un enfant du foyer ou de l'un des parents. La réduction temporaire des capacités physiques doit être significative,
- séparation, divorce, incarcération,
- famille recomposée, si chacun membre du couple est parent et si la famille recomposée a, au total, au minimum 4 enfants de moins de 16 ans,
- accompagnement d'un monoparent vers l'insertion.

➤ Coût
La Caf apporte un soutien financier aux associations agréées qui permet de réduire le montant de la participation financière demandé à la famille.
Le montant de la participation horaire est calculé en fonction du Quotient Familial (QF).
La participation minimale est de 0,15 centimes pour un QF de 150 euros.
La participation maximale est de 12,67 euros pour un QF supérieur à 1.201 euros.
Le détail de l'échelle des 30 barèmes de participation horaire est sur **caf.fr**.

➤ Info+
Les associations prennent en charge les demandes d'intervention d'aide à domicile uniquement si les familles n'ont pas d'autres possibilités d'aides (mutuelle…).

➤ Infos aux familles
Vous pensez répondre aux conditions et vous souhaitez bénéficier d'une aide à domicile.
Renseignez-vous auprès de l'association proche de chez vous. Leurs coordonnées sont sur **caf.fr**.
Après un diagnostic de votre situation, l'association vous indiquera si vous pouvez bénéficier de l'intervention d'un professionnel à votre domicile.
Faites votre demande au plus vite pour ne pas perdre vos droits.

Tout savoir sur l'aide à domicile sur
caf.fr/59000/offre de service/enfance et jeunesse et sur mon-enfant.fr

Campagne de stérilisation des chats :



Face à la surpopulation féline sur la Commune de FOURMIES due aux abandons sauvages de chats et à leur reproduction, la Mairie va procéder à une campagne de stérilisation des animaux. Cette opération, financée par la **Fondation 30 MILLIONS D'AMIS** et réalisée en collaboration avec la **SPA DE LA GRANDE THIERACHE d'HIRSON**, est la seule solution humaine et civilisée pour lutter contre le surnombre des chats sans maître.

Elle a plusieurs objectifs :

Répondre aux aspirations de nos administrés qui soulagent quotidiennement la misère de ces animaux, apaiser l'irritation d'autres Fourmisiens, excédés par l'arrivée régulière de nouveaux chatons et empêcher la naissance d'animaux qui n'ont pour tout avenir qu'une vie misérable, mais aussi d'éviter que des maladies se propagent.

Enfin, nous insistons auprès des propriétaires de chats sur l'importance de la stérilisation de leurs animaux. Si vous en avez les moyens, surtout, consultez votre vétérinaire à ce sujet.

Déroulement de la campagne de stérilisation :

La Fondation 30 Millions d'Amis soutient près de 200 associations de protection des « chats libres». Ces structures, nées du constat que l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats est inefficace contre la surpopulation, proposent la seule solution qui a fait ses preuves pour gérer et maîtriser les populations félines : la stérilisation.

Le déroulement de la campagne de stérilisation se déroulera comme suit :

Des cages-trappes seront déposées dans les quartiers qui auront été prédéfinis, le dépôt et le ramassage s'effectuera de 08h30 à 17h30. Les chats capturés en cours de journée seront conduits au sein des cabinets vétérinaires de Fourmies. Ils y seront examinés, stérilisés, identifiés par tatouage et puis relâchés sur leur lieu de capture. Nous conseillons aux propriétaires de chats de ne pas les laisser sortir pendant les interventions.

Nous rappelons que depuis 2012, la loi impose l'identification des félins.

ÉTAT CIVIL

Etat-Civil du 1er octobre au 08 décembre 2014

• Naissances •

Lilia VERMEULEN
Leïla CHOLET-LANOY
Kentys LOISEAU • Amir ASSYAKH
Elyanne LEROY • Emma CACHOIR
Nathéo PAUWELS
Amélia PARINGAULT-DROMAIN
Kiméo BOMBART • Noah GLORIAN
Mathéo CHATELAIN • Gabriel JOWHRI
Kelsey HUYLEBROECK
Maëlisse NOWE LEGRAND
Sofyan NAVEZ • Ambre GADRON
Paul FARDEAU • Lily FARDEAU
Lénah DELLOUE • Jawën BIENVENU
Madelyne GARNIER-BEUDOT
Noëlyss GHINAMO
Laya AGUOURRAM • Célia MAHUT
Raphaël GUERIN • Ethan JEAUMART
Théo FAUCHART
Enzo MOIREZ-SPILMONT

• Décès •

Daniel DELEEUW
Annie LAMBERT épouse LAVERGNE
Mauricette PICHENY épouse BAUDIN
Suzanne DÉCAUDIN • Anna LAFOLIE
Christiane CLIN veuve HONORÉ
Gérard VILAIRE
Christiane DOUNIAU veuve LANGLOIS
Michel EVRARD
Simone DÉJARDIN épouse SERVIEN
Clémentine POIX veuve YERNAUX
Denise DOUAY épouse DUVAL
Jeanne DUPONT veuve BOURGEOIS
Jean Louis BOUCHER
Marcelle BRICOUT
veuve MOMMERENCY
Jean-Paul MOTTE
Emilia LAURENT veuve FAYT
Guislaine MESUREUR veuve VIÉVILLE
Martine MAQUESTIAUX
Emile WASTIAUX
Annick JACQUART épouse CARPENTIER
Simonne MORET veuve DEMARQUAY
Agnès DASPIQUE
Jacqueline SERVIEN veuve MARTIN

Directeur de publication : Mickaël HIRAUX
Tirage : 7500 exemplaires
Conception graphique :
KAGAMI COMMUNICATION
FOURMIES - 06 89 82 25 36
Impression : IMP. DEDEYSTÈRE
03 27 60 57 72

Japan Ari :

Le Japon s'installe à Fourmies

« Ari » signifie « fourmi » en japonais, et c'est aussi le nom du prochain événement autour de la culture japonaise et du manga qui aura lieu le week-end des 3 et 4 octobre 2015, en prélude à l'ouverture de la future médiathèque.

Cette action portée par l'équipe de la nouvelle médiathèque ambitionne de sensibiliser le public sur la culture japonaise et de promouvoir la médiathèque comme un nouveau lieu de convivialité, de découverte et d'échanges.

À la clé, dans quatre lieux fourmisiens, des expositions, des spectacles musicaux (taïko, musiques traditionnelles, génériques de manga), lecture de haïkus, défilé et café cosplay, cérémonie du thé, démonstrations sportives (arts martiaux), tournois de jeux (sumo, jeux vidéo), cinéma japonais, démonstration de robots, stands de cuisine japonaise (sushi, bento), différents ateliers japonais (raku, origami…), conférence sur la littérature japonaise et des stands de libraires et d'éditeurs spécialisés dans la littérature manga.

En amont de ce week-end événementiel, des ateliers autour du haïku en partenariat avec l'association Mots et Merveilles et la Maison de la Poésie ont eu lieu, et seront exposés lors du printemps des poètes du 7 au 21 mars au Centre Socio-Culturel et à la mairie. Les élèves de la Cité scolaire Camille Claudel et de l'Institution Saint-Pierre participeront à des ateliers d'initiation au manga, encadrés par un professionnel, et présenteront une exposition visant à expliquer la culture japonaise au grand public.

Enfin, pour les plus jeunes, un spectacle de kamishibaï proposant une découverte de la littérature enfantine japonaise se promènera dans les écoles élémentaires.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la bibliothèque de Fourmies au **03 27 60 03 82.**



Otaku World s'investit dans le projet

Otaku World (qui signifie « fan » en japonais) est une association créée et portée par des jeunes passionnés de manga et de cosplay.

Un travail de prise de contact lors des événements « Japan Expo » et « Paris Manga » va permettre aux jeunes d'organiser un festival de qualité autour des passionnés le 25 avril prochain à la salle de bal du Théâtre. Ils sont déjà investis dans les événements associatifs locaux avec la tenue de stands sur la culture manga.

Dans une démarche de sensibilisation à la culture otaku, l'association s'engage dans le réseau de lecture publique du canton à proposer chaque mois dans une commune du réseau un événement à consonances musicales et manga/cosplay.

Contact : 03 27 64 40 72

Petit glossaire du japonais sans peine

Cosplay : costumes de héros de manga que les lecteurs fabriquent et portent

Haïku : poème en trois vers composé de 17 syllabes

Kamishibaï : planches illustrées d'un côté, écrites de l'autre à insérer dans un petit théâtre en bois (le butaï), et qui permettent de raconter une histoire

Manga : bande dessinée japonaise

Origami : art du pliage de papier

Otaku : fan de manga

Raku : procédé de cuisson rapide du grès (céramique)

Taïko : tambour

Bento : casse-croûte

Forum cyber

18, 19 et 20 FÉVRIER 2015

L'événement ouvert au public est une occasion unique de débattre avec des experts nationaux et internationaux, pour mieux appréhender les défis de la cybercriminalité.

Programme du Forum (liste non exhaustive)

Ateliers de sensibilisation et d'information sur les dangers du Net.

1. Jeux éducatifs :

Vinz et Lou :

- Programme de sensibilisation qui traite des grandes thématiques : Internet et citoyenneté

HabiloMedias : Les aventures des trois cybercochons

- Première aventure : Jouer sans se faire jouer.
- Deuxième aventure : Qui dit vrai ?

Permis Internet : Le code de bonne conduite sur Internet

- Un programme national de responsabilisation des enfants sur l'usage d'Internet.

2. Vidéos interactives :

Take this Lollipop :

- Un thriller interactif qui pille votre compte Facebook.

Net'ecoute

- Derrière la porte, un film interactif qui traite du cyber harcèlement.

3. Conférences :

Cybercriminalité - Stands :

1. Prévention et écoute,
2. Dépendance,
3. Sécurité,
4. Droits et devoirs,
5. Citoyenneté et nouveaux usages.

Organisateur de l'évènement :

Cyber Centre : Ingrid GUILLAUME et Virginie DUPONT

Intervenants et partenaires :

Service AXA prévention

Gendarmerie Nationale : Raphaël FOUANT, Xavier CHAMPAIN, Benoît GOUBE et Philippe CARNEAUX

Université Catholique de Lille : Jean-Paul PINTE

IUT de Valenciennes - Maubeuge : Franck EBEL et Damien BANCAL

Société Générale : Edouard DHELLEMMES

PF (Planning Familial) : Camille DEWAELE

PAD (Point d'Accès au Droit) : Dorothée SEROUGE

EICAR (Espace et Interventions sur les Conduites à Risques) : Julien CATELAIN

Trend micro (protection antivirus) **:** Aurélia RENAUD

Affiche Forum réalisée par Elie ANNESTAY